

Réf: Dossier 293908

Avis de constitution

SOCIETE « SONAPTE ASSURANCE SERVICE » en abrégé « SONAPTE ASSURANCE SERCICE »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE ARRAS 1 RUE 38-LOT
593-ILOT 19, Lot 593, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONAPTE ASSURANCE SERVICE »

en abrégé « SONAPTE ASSURANCE SERCICE »

Objet : Assurance

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE ARRAS 1 RUE 38-LOT
593-ILOT 19, Lot 593, Ilot 19

Dirigeant(s) M YAPO ANDERSON PUSCAS (GÉRANT), M DOUMBIA DAOUDA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01180 du 08/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13910/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

